

JOURNAL DE LYON

Bureaux de Vente : rue Centrale, 41.

Le Rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉDACTION
76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	— 11 —	— 22 —	— 44 —
Départem. limitrophes.	— 12 —	— 23 —	— 46 —
Autres départements.	— 13 —	— 25 —	— 48 —

Pour l'Etranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant :
O. GUICHARD
Imprimerie de H. STORCK, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

d'aujourd'hui, autoriser les plus riantes espérances. En somme, l'état de crise persiste, et il devient de plus en plus difficile de prévoir par quels moyens on y pourra porter remède.

On écrit le 17 de Fulda à la *Germania* que douze jeunes filles de 13 ans qui avaient reconduit, habillées de blanc, le prêtre Weber, de la prison à son domicile, ont été mises en accusation comme ayant abusé du droit de réunion.

On écrit de Vienne, le 19 mai :
Jusqu'à ce moment, la discussion du budget de la guerre avait été, dans le sein des délégations, l'objet d'un épluchement des plus minutieux de la part des Hongrois.

Les magyars, mais surtout le parti Deak, dont toute la politique étrangère se résume dans une fusion de l'intérêt hongrois avec l'intérêt allemand, paraissent toujours craindre que l'Autriche, obsédée par le souvenir de Sadowa, ne veuille profiter de quelque alliance avantageuse pour se jeter dans les aventures et pour y entraîner aussi la Transleithanie. De là une méfiance des plus ombrageuses à l'égard du budget de la guerre.

On se souvenait de M. de Boust et des dangers que ses préférences pour la France avaient, dit-on, fait courir à la monarchie, et l'on ne voulait plus entendre parler de quoi que ce fût qui ressemblât à une velléité de recommencer le même jeu. Pour soustraire l'Autriche aux tentations françaises, le deakisme se fut volontiers jeté dans les bras de la Prusse.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela ; les inquiétudes, s'il en existe encore, ont viré de bord ; les sympathies pour la France s'affirment de nouveau, on ne craint plus de regarder l'Allemagne en face et de se demander s'il n'y a pas aussi, de ce côté là, un danger.

On écrit de Berlin à la *France*, à propos de l'incident d'Arnim, une anecdote qui démontre que M. de Bismarck est, avec ses diplomates, d'une susceptibilité tout à fait chatouilleuse.

Vous savez déjà que M. d'Arnim a été, par décision royale, mis en disponibilité. L'expression officielle : *einstweiliger Ruhestand* est aussi adoucie que possible pour ménager les susceptibilités de ce diplomate. Il a été plusieurs fois question, daas ces derniers temps, de M. de Werther, pour le poste de Constantinople. Ou a rappelé à ce propos une anecdote que j'avais déjà entendu raconter en juillet 1870 et qui est assez piquante, sinon authentique.

M. de Gramont, à ce que l'on dit, aurait, le 12 juillet au soir, informé M. de Werther que le gouvernement français se tiendrait pour satisfait si le roi Guillaume venait écrire à Napoléon III une lettre contenant, avec les engagements qu'on lui demandait pour l'avenir, l'expression de ses regrets sur l'incident Hohenzollern. M. de Werther trouva la chose assez naturelle et s'empressa de transmettre cette communication, sans aucun commen-

taire, comme il eût transmis des compliments de bonne année. M. de Bismarck se contenta de lui répondre : « Vous aurez sans doute mal entendu ; il n'est pas possible qu'on vous ait réellement dit pareille chose, » et, en même temps, il soumit au roi, sans délai, le décret qui mettait M. de Werther en disponibilité.

Ce diplomate vit, depuis cette époque, à Munich, où il consacra ses loisirs aux lettres

et aux beaux-arts. Vous remarquerez que son nom diffère par une lettre de celui de M. de Werthern, ministre actuel de Prusse auprès de la cour de Bavière et ami de feu le peintre Kaubach.

Les pourparlers continuent et les dépêches se succèdent, annonçant, puis démentant à la hâte telle combinaison ministérielle, qui avait paru, l'instant

Mademoiselle Durantou doit faire les honneurs du château de son oncle, où elle et son père sont venus s'installer la veille.

meute est accablée et tenue en laisse par les valets de chien ; des piqueurs sonnent le départ ; les chevaux piaffent ; des voitures attelées attendent les dames : une troupe de ra-

M. de Bussièrès, le colonel et Christian en costume de chasse, — casaque rouge, culotte de daim, bottes à revers — reçoivent les invi-

tés. La réunion est aussi imposante que nombreuse : la noblesse et la haute bourgeoisie écrémées à trois lieues à la ronde. Le baron a même la satisfaction de voir quelques boutonniers émaillés de rosettes. On va on vient

On doit se mettre en chasse à huit heures ; on dîna sous bois à midi ; on soupera au château, puis la curée aux flambeaux, puis le bal.

M. de Bussières se fait à l'avance une joie malsaine de voir arriver le fermier et sa famille dans un attirail qui, sans doute, contrastera très-fort avec la tenue correcte de son entourage.

— Qui est-ce là ? demanda le baron.

— Francœur et sa fille, répond Christian, rougisant de plaisir et d'orgueil, au mar-

il n'ait ressenti du moins une immense satisfaction.

Et, si nous concédons volontiers que le sentiment de sa force et la foi en l'avenir aient pu s'accroître encore dans le cœur du pays, par l'effet de la confiance que lui inspire le chef actuel du pouvoir exécutif, n'est-il pas naturel d'en conclure que l'honorable maréchal de MacMahon n'en est que plus étroitement tenu d'écouter le vœu général et de repousser tous les compromis au moyen desquels on voudrait le faire rentrer dans une voie sans issue ?

C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous avons manifesté le désir de le voir prendre une initiative résolue, et c'est surtout depuis que les noms, mis en avant pour la constitution du nouveau ministère, semblent faire craindre quelque replâtrage ou dominer encore l'influence orléaniste, que nous avons senti s'éveiller en nous de sérieuses inquiétudes.

Encore une fois, nous ne portons aucun jugement définitif, puisque à chaque instant tout est remis en question, et qu'il n'y a pas lieu de renoncer absolument à l'espoir d'une solution satisfaisante. Mais on ne saurait, ce nous semble, tant que le doute subsiste, redire trop souvent ni trop haut que toute combinaison, qui ne reposerait pas sur l'adoption d'un programme républicain, est, à l'avance, condamnée par l'opinion, et plus propre à aggraver qu'à faire cesser la crise.

On sait que la chambre de commerce de Lyon a demandé que le projet de canal d'irrigation du Rhône proposé par M. Dumont soit mis à l'enquête dans tous les départements qui, directement ou indirectement, soit par la Saône, soit par les canaux, ont intérêt à ce que les conditions de la navigation du Rhône ne soient pas altérées. La plupart des chambres de commerce des départements voisins, celles de Saint-Etienne, de Grenoble, de Besançon, etc., ont pris des délibérations conformes. La chambre de Chalon-sur-Saône vient de se rallier aux mêmes conclusions, à la suite d'un rapport fortement motivé présenté par M. Chabas, son président.

Ce rapport fait très bien ressortir le rôle auquel notre fleuve est appelé, dans la concurrence que l'Italie s'efforce de nous susciter pour attirer chez elle le transit de l'extrême Orient et du Levant. « Aujourd'hui, dit-il, il y a une lutte active entre notre grand port de Marseille et les ports de Gènes et de Brindisi qui enlèvent déjà une partie notable du trafic de la Méditerranée, du Levant, de l'Egypte et de l'Indo-Chine. Nos habiles adversaires marchent de l'avant. Si nous ne prenons pas de notre côté quelques mesures, ils auront sur nous, au moyen de la percée du Saint-Gothard un avantage tel, que le transit de la France en sera très sérieusement atteint, peut-être anéanti, et qu'il sera trop tard alors pour conjurer le fait accompli ».

Le Rhône amélioré et maintenu dans des conditions permanentes de bonne navigabilité suppléerait au chemin de fer du Simplon au quel l'état présent de nos finances ne nous permet pas de songer pour faire échec au chemin du Saint-Gothard ; il y suppléerait même avantageusement comme le fait très bien remarquer la chambre de commerce de Chalon-sur-Saône, car les voies ferrées qui traversent les Alpes avec d'énormes pentes ne pourront jamais lutter pour le bon marché avec une batellerie bien organisée sur notre fleuve.

Dans l'état présent des choses la navigation est trop irrégulière et trop incertaine pour permettre à la batellerie d'organiser des services périodiques, rapides et à délais fixes ; aussi ne faut-il pas s'étonner de la déchéance de la navigation du Rhône qui, depuis l'année 1855, a décliné entre Lyon et Arles de 330,000 tonnes sur le chiffre de 624,000 qu'elle avait atteint, et entre Chalon et Lyon, de 370,000 tonnes sur 809,000.

On estime à une quarantaine de millions la dépense totale pour l'amélioration complète du Rhône. Les crédits alloués annuellement n'atteignent pas un million. En continuant à procéder comme on l'a fait jusqu'à présent, c'est à une cinquantaine d'années que serait ajournée la fin des travaux, en supposant encore — ce qui n'est pas — que ceux-ci restent intacts pendant le cours de ce demi-siècle. Au lieu d'opposer aux difficultés inhérentes au régime torrentiel du Rhône un système d'améliorations successives, il faudrait lui appliquer un système de rectifications simultanées. On recule devant la dépense, mais, en dernière analyse, la somme demandée représente environ une allocation de 100,000 fr. par kilomètre. Or, que de fois des allocations pareilles n'ont-elles pas été accordées à des routes nationales peu fréquentées, sans comparaison possible comme importance, avec une ligne fluviale qui, par le canal Saint-Louis, la canalisation de la Saône et la jonction de la Meuse et la Moselle, mettra la Méditerranée en communication ininterrompue et directe avec la mer du Nord et le centre de la France.

La chambre de commerce de Lyon, dans sa séance du 9 avril dernier, a émis le vœu que des crédits suffisants, portés au moins à cinq millions de francs, soient annuellement appliqués à l'amélioration du Rhône, de sorte que les travaux nécessaires soient terminés dans huit années, en même temps que les ouvrages qui se poursuivent sur la Saône et que le canal de la Marne à la Saône.

L'heure est mal choisie, dira-t-on peut-être, pour demander des dépenses à un moment où la nation appauvrie a déjà tant de peine à équilibrer un budget de deux milliards et demi ; mais ces dépenses sont des dépenses reproductives qui enrichissent un pays ; ces travaux sont des travaux qui rendent au centuple ce qu'ils ont coûté.

DOCUMENTS STATISTIQUES

SUR LE COMMERCE DE LA FRANCE

L'administration des douanes vient de publier les documents statistiques sur le commerce de la France pendant les quatre premiers mois de l'année 1874.

Les importations, pendant le mois d'avril, ont été d'une valeur de 290,472,000 francs, contre 246,704,000 francs en avril 1873. C'est une augmentation, en faveur d'avril 1874, de 43,768,000 francs par suite des importations en céréales qui se sont élevées, pendant ce mois, à 32,069,000 francs.

Le total général de la valeur des marchandises importées pendant les quatre premiers mois de 1874 est de 1,215,601,000 fr. contre 1,023,380,000 fr. pendant les quatre premiers mois de 1873. Ces chiffres donnent une diminution de 192,221,000 fr. pour les quatre premiers mois de cette année.

Les importations en or, argent et billon ont été d'une valeur de 418,092,000 francs contre 439,662,000 fr. pendant les quatre premiers mois de 1873. Augmentation en faveur de cette année : 21,570,000 francs.

Les exportations, pendant le mois d'avril, ont été d'une valeur de 347,162,000 fr., c'est une augmentation de 6,322,000 francs sur la valeur des marchandises exportées pendant le mois d'avril 1873.

Le total général de la valeur des marchandises exportées pendant les quatre premiers mois de 1874 est de 1,203,162,000 francs. C'est une diminution de 109,660,000 francs sur la valeur des marchandises exportées pendant les quatre premiers mois de 1873.

Les exportations en or, argent et billon ont été d'une valeur de 55,018,000 francs ; c'est une diminution de 20,455,000 fr. sur les exportations faites pendant les 4 premiers mois 1873.

Le résumé des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes, donne les résultats suivants :

Service des douanes. — Droits de douane à l'importation et à l'exportation, droits de statistiques, de navigation, produits divers et taxe de consommation des sels. Total pendant les 4 premiers mois 1874 : 61,565,000 francs ; diminution sur les 4 premiers mois 1873 : 13,315,000 francs.

Service des contributions indirectes. — Boissons, sels, sucres, vente des tabacs, poudres et droits divers. Total pendant les 4 premiers mois 1874 : 279,440,000 francs. Augmentation sur les 4 premiers mois 1873, 16,151,000 francs.

Le total général de perception est donc de 340,990,000 francs, dont à déduire les dépenses pour primes ou drawbacks, 85,000 francs. Reste acquis au Trésor pour les 4 premiers mois 1874, 340,911,000 francs. Augmentation sur les 4 premiers mois 1873, 2,798,000 francs.

ÉCHOS DE PARTOUT

Par décisions du président de la République, en date du 18 mai, M. le contre-amiral Fiquet a été nommé membre du conseil d'amirauté.

M. le contre-amiral Lagé a été nommé aux fonctions de major général de la marine à Toulon.

M. le contre-amiral Maudet a été nommé aux fonctions de major de la flotte à Toulon.

C'est par erreur que le nom de M. Paul de Saint-Victor a été omis hier par le *Journal officiel* dans la liste que nous avons reproduite des membres de la commission chargée de l'inventaire des richesses d'art de la France. M. Paul de Saint-Victor fait partie de cette commission.

Nous sommes, à Metz, dit le *Moniteur de la Moselle*, pour ainsi dire sous le coup d'une crise monétaire. On fait littéralement la chasse à l'argent français, pour lequel on paie 1/00 d'agio. Dans peu de temps il aura disparu et nous prévoyons un embarras sérieux. La disposition prise par l'administration des chemins de fer de n'accepter que des envois de la France, de la Suisse et de la Belgique, que de l'argent français, ne contribue pas peu à ce malaise. Mais, lorsque les destinataires ne trouvent plus cette monnaie, comment feront-ils ?

On lit dans le *Journal des Débats* : « On sait que le Conseil supérieur de la guerre a pensé qu'en présence des progrès de l'artillerie, il convenait d'étendre les défenses des places de Verdun, Toul, Langres et Belfort. Nous croyons pouvoir faire connaître aujourd'hui, sans pour cela commettre aucune indiscrétion fâcheuse ou regrettable, les nouvelles positions qui constitueraient désormais les avancées de ces différentes places. »

« Ce seront, pour la place de Toul : les positions de Saint-Michel, de Villy-le-Sec, de Domergueville et d'Ecroiville ; »

« Pour la place de Verdun : la position de Bois-Brûlé, sur le territoire de la commune d'Elx ; »

« Pour la place de Langres : la position de Le Cognelet sur les territoires des communes de Chalindrey, de Balesmes et du Pailly ; les positions de Dampierre et de Beauchemin ; celle de Saint-Meuge, commune de Larmes, et celle de la Pointe-de-Diamant, dans les communes de Saint-Ciergues et de Humes ; »

« Et pour la place de Belfort : la position du Mont-Salbert, commune de Cravanches ; la position de Roppe, qui s'étend sur les territoires des quatre communes de Roppe, Denney, Vétrigue et Offemont, la position du Mont-Vaudou, comprise dans les communes de Héricourt, Luzet et Echenaus dans le département de la Haute-Saône ; la position du Mont-Bart, située dans le département du Doubs, sur le territoire des communes de Bavaux et de Bart ; et enfin la position du Pont-de-Roide, qui s'étend également dans le département du Doubs, sur les communes de Villars-sous-Dampierre, Pont-de-Roide et Vermodans. »

« Tous les terrains nécessaires pour l'occupation de ces diverses positions avancées vont être immédiatement réunis au domaine militaire. »

« Leur acquisition pour le service de la guerre, leur prise de possession et le règlement des indemnités dues à leurs propriétaires auront lieu conformément aux prescriptions de la loi du 30 mars 1831, relative à l'expropriation, en cas d'urgence, des propriétés privées nécessaires aux travaux de fortifications. »

Le *Temps* pose la question grammaticale suivante :

« Pourquoi aspire-t-on l'O dans onze et onzième ? »

« Onze prend en effet un o aspiré. Et la preuve, c'est que l'on dit le onzième et non pas l'onzième. »

Cette question si simple n'a pas encore été résolue d'une façon satisfaisante. Grammaticien certain, M. Littré croit que la prononciation de onze, comme s'il était précédé d'une aspiration, vient de la tendance du vieux français à faire précéder d'un h les mots monosyllabiques ou du moins les mots à une syllabe sonore, commençant par une voyelle : *haut, huit, huile*, etc.

« Vaguelis prétend que cette anomalie tient à ce que l'on s'est habitué à dire en comptant le premier, le second, le troisième, etc., tous les nombres commençant par une consonne. »

« Et comme il n'y a qu'un seul nombre en tout qui commence par une voyelle, lequel est onze, onzième, on a pris une telle habitude de dire le, et devant et après le nombre, que quand ce vient à onzième, on le traite comme les autres, sans songer qu'il commence par une voyelle, et que l'e de l'article le se mange. »

Ces explications ne sont pas décisives. J'ai

bien la mienne, après tant d'autres, mais je ne la risque qu'en tremblant.

Il me semble que le seul motif raisonnable de cette singularité est de maintenir une plaisanterie traditionnelle qui ne manque que rarement son effet :

« Vous abordez un ami et vous lui demandez très-sérieusement :

« — Dit-on sept et trois font l'onze ou sept et trois font onze ? Neuf fois sur dix, votre interlocuteur répondra : « On dit sept et trois font l'onze. » Vous prenez alors un sourire aimable et vous concluez par ces simples mots : « Erreur ! grave erreur ! on dit sept et trois font dix. » C'est bête comme tout ; mais la mystification ne rate jamais. »

La Chambre des représentants des États-Unis a offert, le 29 avril, un spectacle aussi curieux qu'imprévu.

Le fauteuil du « speaker » était occupé par un nègre affranchi, pendant que le juge Parker, représentant du Missouri, proposait, dans un discours éloquent, de civiliser les Indiens en leur conférant les droits de citoyeneté.

Cette scène rendra l'histoire de la présente session à jamais mémorable dans les annales américaines.

L'honneur de présider la Chambre des représentants y a été accordé pour la première fois à un homme de couleur dans la personne de Joseph-H. Rainey, représentant le premier district de la Caroline du Sud et né esclave à Georgetown en 1832.

Durant la guerre civile, il fut contraint de travailler à Charleston aux fortifications élevées par les confédérés. Il s'en échappa et se réfugia aux Indes-Occidentales, d'où il revint dans sa ville natale à la fin de la guerre.

Il a été élu plusieurs fois au congrès, et il était tenu en haute estime par les représentants, ses collègues. C'est vers lui que se dirigea feu James Brooks (démocrate de New-York) à la conclusion de l'affaire scandaleuse du « Crédit mobilier », pour le remercier de l'amitié qu'il lui avait témoignée pendant la discussion, ajoutant que sa conduite avait excité son admiration, et que désormais, en témoignage de sa reconnaissance, il se montrerait l'ami de la race de couleur.

Le Jardin d'acclimatation vient de recevoir du cap de Bonne-Espérance un couple de secrétaires. Une plume campée derrière l'oreille donne à ce curieux oiseau l'air d'un tabellion. De la son nom. Cet oiseau se nomme encore le serpentaire du Cap, à cause de la guerre acharnée qu'il fait aux reptiles qui infestent ces contrées. Démarche lente et majestueuse, brillant de l'oiseau de proie, bec recourbé servi par de puissants ressorts, corps de vautour monté sur de longues pattes, tel est ce magnifique échassier.

Rien de plus curieux que la façon dont il chasse. L'oiseau fixe le serpent au sol à l'aide de ses griffes puissantes, le reptile a beau se redresser en sifflant, mordre les pattes, il n'entamera pas cette peau rugueuse, et son ennemi le hache menu en quelques coups de bec.

Le secrétaire est en outre grand destructeur de petits rongeurs et d'insectes, et à ce titre a droit de cité dans nos parcs et jardins dont il ferait un des plus beaux ornements.

Souvenir de la crise ministérielle. Chez des bourgeois.

— Ma femme, je vais faire ma partie de dominos avec men ami Durand. Si M. de Gaulard me fait demander pour faire partie d'un ministère, envoie-moi chercher au café Frontin.

— Tu plaisantes ?

— Mais non, car on ne sait pas ce qui peut arriver. Ne sachant comment sortir d'embarras, M. de Gaulard peut frapper à toutes les portes.

Les propriétaires de magasins de nouveautés ne savent qu'imaginer pour avoir l'occasion de battre la grosse caisse.

— Vous allez, lui dit-il, annoncer une grande liquidation avec un rabais de 50 0/0.

— Comment ! encore !...

— Oui.

— Mais à quelle occasion ?

— À celle du changement de ministère.

Un souvenir de collège.

On avait donné pour sujet de composition de chimie la préparation de l'hydrogène.

Au bout de quatre heures d'un labeur assidu, un élève peu au courant sans doute des habitudes de ce métal, remit la copie suivante :

« Pour préparer l'hydrogène, on prend les substances nécessaires, on les mélange dans des proportions convenables, et si l'opération réussit, on a l'hydrogène demandé. »

SÉRICICULTURE

Les éducations arrivent, en général, dans nos départements de grande production ; Vaucluse, Gard, Drôme et Ardèche, au 4^e âge ; quelques chambres ont même dépassé cette période décisive et atteignent la montée.

Ainsi que nous l'annoncions, le retour du beau temps a fait taire bien des plaintes ; les inquiétudes que le froid a provoquées se dissipent, et les nouvelles qui nous arrivent depuis deux ou trois jours sont à quelques exceptions près, universellement favorables. C'est un symptôme de bonne récolte dont nous devons tenir d'autant plus compte que les vers arrivent à l'âge critique pendant lequel les plaintes sont ordinairement plus nombreuses.

Les derniers froids n'ont pas été aussi dommageables aux éducations qu'on était fondé à le craindre. La végétation des mûriers est devenue luxuriante ; les vers qui ont survécu aux intempéries sont robustes et vigoureux.

Les races japonaises d'origine sont toujours celles qui donnent les meilleures espérances ; leur réussite a été générale, soit à l'éclosion, soit dans le cours de la récolte. Les reproductions marchent moins bien dans les races jaunes, celles des Alpes subit des échecs ; celle des Pyrénées va bien. Les reproductions de Syrie donnent moins de satisfaction que l'an dernier.

En somme, il reste en France les éléments d'une récolte satisfaisante et très-sensiblement supérieure à celle de 1873. On attend les premiers cocons aux derniers jours du mois.

Si nous traversons les Alpes, nous trouvons la récolte moins avancée ; les éducations sont de la 2^e à la 3^e mue ; quelques avant-coureurs l'ont dépassée, mais ils sont l'exception. Malgré des pluies violentes dans le centre et dans le midi et un refroidissement de température dans le nord, les vers sont restés robustes, la feuille abondante, les chambres bien garnies.

On paraît assuré, en Italie, d'une bonne récolte, si le beau temps continue.

La chambre de commerce de Milan a enregistré les prix suivants :

Cocons de haute plains et de colline, 4 liv. 80 à 4 liv. 85.

Cocons de basse plains, 4 liv. 65 à 4 liv. 70.

Il a été ici de livres papier ; il faut en déduire 10 à 11 0/0 pour avoir le cours en francs.

C'est sur ces prix que la chambre de Milan établit le prix adéquat qui sert de base aux

contrats à livrer, lesquels comportent en général une prime de 20 à 30 centimes en moyenne. Aussi les cours ci-dessus ne laissent-ils pas de paraître fort élevés.

En Espagne, la récolte sera décidément supérieure à celle de 1873 ; supérieure comme qualité, supérieure aussi comme quantité.

CHRONIQUE

Le vent du midi s'est subitement abattu hier, dans l'après-midi.

On a pu craindre même un moment que le temps se remit complètement au beau, et que la pluie, dont nous avons tant besoin, ne vint pas encore donner un peu de force à la végétation aux trois quarts desséchée.

Pourtant, pendant la nuit, le ciel s'est couvert, et ce matin une pluie assez abondante est tombée sur notre ville de 9 à 10 heures.

Elle a cessé à présent, mais elle recommande sans doute à tomber ce soir ou demain. Il est probable, d'ailleurs, qu'il pleut dans les campagnes environnantes.

Félicitons-nous en, et pour nos céréales, et pour nos vignes.

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un des avocats les plus sympathiques du barreau de Lyon, M^{re} Joly, qui a succombé à la fièvre typhoïde dans la matinée d'hier.

M^{re} Joly était inscrit au tableau des avocats depuis 1854.

Depuis un mois, en baissant de plus en plus, la Saône avait mis à découvert, entre les ponts d'Ainay et du Midi, seize pilotes qui n'avaient pas émergé depuis longtemps du fond de la rivière, dont ils occupent presque le milieu, en ligne parallèle au courant.

On a voulu profiter des eaux basses et l'on installa une estacade munie d'engins propres à opérer l'extraction de ces pilotes, lorsqu'ils se sont mis à remonter. Il a fallu laisser là le travail, jusqu'à une occasion plus opportune.

À ce sujet, un journal provoquait de nouveau, avant-hier, la recherche du fameux cheval de bronze, dont une jambe dorée, trouvée dans les parages d'Ainay, est exposée au palais Saint-Pierre.

Ce cheval de bronze est et sera probablement l'éternelle joie des conservateurs de nos collections d'antiquités.

Toutes les fois que la Saône baisse, un journal ne manque pas de leur décocher cette interpellation : « Eh ! le cheval de bronze, voilà bien le moment de le chercher ? Ils n'y dorment pas de huit jours ; puis, ils le retournent sur leur oreiller et reprennent leur sommeil. »

Le chevalier Arthaud, qui cherchait bien, ne l'a pas trouvé. Les conservateurs qui lui ont succédé l'ont cherché, eux aussi, à diverses reprises et ne l'ont pas trouvé davantage.

Il aurait fallu chercher au fur et à mesure que les quais s'élevaient à la place et en avant de ceux que les Romains ont dû construire ; ce qui remonte haut.

Lorsque le quai actuel fut fondé, l'on chercha encore, mais pas bien profond ; c'eût été une opération trop coûteuse.

Le cheval de bronze est donc devenu aussi introuvable que la pierre fatidique du pont de la Guillotière.

Quant aux pilotes indiqués plus haut, ils n'ont, bien entendu, aucune valeur d'art ; mais ils méritent d'être examinés, quand la Saône vaudra bien le permettre, au point de vue de l'ancienne topographie lyonnaise, qui comprend le cours de nos fleuves.

Cette question est plus facile à élucider que celle du souterrain qui traverse la Saône de Saint-Georges ou de la Quarantaine à Ainay, et dont on parle encore, sur la foi de la tradition.

En résumé, il serait temps d'en finir avec toutes ces questions hypothétiques, l'archéologie étant devenue essentiellement expérimentale, comme les autres, depuis qu'elle a dédaigné les théories, les conjectures, pour s'attacher à la recherche et à l'étude des monuments.

Le journal le *Charbon*, organe des consommateurs, moniteur de la batellerie et du combustible, qui se publie à Paris, a reçu de son correspondant de Lyon la lettre suivante, à la date du 18 mai :

La navigation du Rhône traverse dans ce moment une période de basses eaux dont la durée est exceptionnellement longue. Depuis plus de six mois les bateaux à vapeur affectés au transport des marchandises ont à peine pu effectuer un voyage entre Lyon et Arles. Quelques grues sont survenues pendant cet intervalle, mais elles ont été si courte durée que les bateaux mis en marche leur occasion n'ont jamais pu se rendre à leur destination avec leur chargement complet.

La navigation ordinaire n'est pas plus heureuse que la navigation à vapeur. Des quantités considérables de bateaux chargés attendent dans les divers ports du Rhône qu'une crue du fleuve leur permette de prendre le large.

Si les entreprises de navigation souffrent de cet état de choses par l'inactivité de leur matériel et de leurs ouvriers, chacun comprendra que les conséquences en réjaillissent sur l'industrie, sur le commerce et sur le consommateur ; car les marchandises qui empruntent habituellement la voie d'eau sont par économie, soit par convenance, soit par nécessité pendant de longs mois la ressource d'un surcroît de frais.

Pour mettre fin à cette situation, il est de la plus grande urgence que l'administration s'accorde à prendre des mesures pour faire du Rhône, qui ne présente qu'une voie de navigation accidentelle, une voie véritablement et constamment navigable.

Cela peut se faire, il s'agit de vouloir.

Nous avons reproduit hier un renseignement du *Moniteur viticole* estimant à environ huit millions d'hectolitres la quantité de vin perdu par suite des gelées du commencement du mois.

Voici comment se décompose, dans les départements de notre région, la part des dommages causés par les températures des 3, 4, 5 et 6 mai.

Le Rhône a perdu un quart, soit, sur un rendement moyen de 334,705 hectolitres, 233,678 hectolitres.

Le Saône-et-Loire a perdu un tiers, soit, sur un rendement moyen de 1,105,100 hectolitres, 373,367 hectolitres.

La Haute-Saône a perdu un tiers, soit, sur un rendement moyen de 341,408 hectolitres, 113,406 hectolitres.

La Savoie et la Haute-Savoie ont perdu un quart sur un rendement moyen réuni, de 446,689 hectolitres, soit une perte de 111,672 hectolitres.

L'Isère a perdu les deux dixièmes, soit, sur un rendement moyen de 490,440 hectolitres, 98,088 hectolitres.

Le Jura a perdu un tiers, soit, sur un rendement moyen de 396,684 hectolitres, 132,228 hectolitres.

La Côte-d'Or a perdu, suivant les uns un tiers, suivant les autres la moitié ; si nous prenons cette dernière appréciation, comme le rendement moyen est de 771,076 hectolitres, c'est une perte de 385,538 hectolitres.

Le gouvernement doit déposer très-prochainement sur le bureau de l'Assemblée na-

tionale un projet de loi destiné à assurer à l'avenir, d'une façon plus complète, la conservation des registres des hypothèques.

Une commission nommée de concert par le garde des sceaux, ministre de la justice, et par le ministre des finances, a pensé en effet qu'il serait actuellement impossible non-seulement de remédier d'une façon satisfaisante à la destruction d'une conservation des hypothèques, mais encore de rétablir certains registres s'ils étaient égarés.

Afin d'éviter un pareil danger et dans le but de faciliter la reconstruction des archives hypothécaires, la commission a jugé qu'il était indispensable d'apporter diverses modifications à l'article 2,200 du Code civil qui prescrit la tenue, par les conservateurs, d'un registre sur lequel ils doivent mentionner jour par jour, et par ordre numérique, les remises qui leur sont faites d'actes de mutation pour être transcrits ; ou de bordereaux pour être inscrits.

Désormais, les remises d'actes de saisie immobilière, ainsi que d'actes contenant subrogation ou antériorité, devraient être également mentionnés sur ce registre de dépôt qui serait tenu double à l'avenir.

L'un de ces doubles restera dans les bureaux du conservateur des hypothèques ; le second devrait être toujours déposé dans une ville autre que celle où réside le conservateur, par exemple, à la direction de l'enregistrement ou aux archives départementales, lorsqu'il s'agit d'une conservation d'arrondissement, et dans un endroit désigné par l'administration compétente s'il s'agit de la conservation des hypothèques du chef-lieu du département.

Le *Journal des Débats*, auquel nous empruntons ces détails, ajoute en terminant, que ces diverses modifications n'entraîneraient que des frais insignifiants pour les parties, tout en leur donnant des garanties considérables en cas d'insurrection ou de guerre étrangère.

Une troupe d'artistes, parmi lesquels plusieurs ont appartenu à des théâtres de Paris, et qui font actuellement partie de la troupe que M. Lamy a organisée pour l'hiver prochain, donneront dimanche au théâtre des Variétés une représentation de la *Closerie des Genêts*, le beau drame de Frédéric Soulié.

Nous voyons figurer dans la troupe M^{lle} Gabrielle Josse, artiste de mérite qui jouera Louise, et M. Noris, grand 1^{er} rôle qui jouera Kérouan.

M. Francis Genin prête son concours à cette représentation et remplira le rôle de Montclair.

Nous souhaitons bonne chance aux organisateurs de cette soirée.

Le temps leur est propice. Puisse le public venir en foule à leur représentation.

Les bonnes d'enfants sont la sécurité des familles et la joie des militaires, chacun sait ça.

Mais elles font parfois le désespoir des promeneurs de Bellecour. Nous ne pouvons le leur dissimuler plus longtemps.

Un certain nombre de bonnes et de nourrices poussant devant elles des petites voitures en osier ont été entendus les uns, se dandinant chaque jour, de 5 à 6 heures du soir, à la musique, dans l'allée la plus fréquentée.

Souvent même elles se réunissent trois ou quatre pour causer, et interceptent absolument la voie avec leurs petites voitures.

Les promeneurs reçoivent donc fréquemment des chocs dans les jambes, heureux quand les roues des petites voitures ne leur passent pas sur les pieds.

</

Prix du Jockey-Club de Lyon

(HANDICAP)

4.000 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Entrée : 200 fr., moitié forfait, et 25 fr. seulement s'il a été déclaré le jeudi, 18 juin, avant 4 heures. Au second : 500 fr. sur les entrées. Le gagnant, après la publication des poids, d'une course de 2.000 fr. portera 2 kil. de surcharge; de plusieurs de ces courses ou d'un prix de 4.000 fr., 3 kil. 1/2. — Distance : 1.900 mètres environ. Engagements clos le mercredi 17 avril. — 37 chevaux engagés. — Le handicap sera publié le 15 juin, à midi.

Deuxième jour. — Lundi 22 juin.

Premier prix du ministère

(ASSEMBLÉE A UN PRIX DE 3^e CLASSE)

3.000 fr. pour chevaux de 3 ans et au-dessus, de toute espèce, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné de prix de 1^{re} ou de 2^e classe. Entrée : 100 fr., moitié forfait; la moitié des entrées au second. Poids : 3 ans, 55 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 65 kil. 1/2. 6 ans et au-dessus, 67 kil. Le gagnant d'un prix de 3^e classe portera 3 kil. de surcharge; de plusieurs de ces prix, 4 kil. Distance : 3.000 mètres environ. Engagements jusqu'au vendredi 19 juin, à 4 h., adressés à MM. les Commissaires des Courses, rue de Lyon, 19, à Lyon.

Prix de la Tête-d'Or

(SEILLING RACE)

1.500 fr. ajoutés à 50 fr. d'entrée pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, à réclamer pour 3.000 fr. Poids : 3 ans, 55 kil.; 4 ans et au-dessus, 62 kil. 1/2. Les chevaux à réclamer pour 2.000 fr., prendront 3 kil. 1/2 de décharge; pour 1.000 fr., 7 kil. 1/2. Le gagnant d'une course à Lyon en 1874, prendra 3 kil. de surcharge. Distance : 1.300 mètres environ. Engagements jusqu'au dimanche 21 juin, à 8 heures, du soir, adressés à MM. les Commissaires des Courses, rue de Lyon, 19, à Lyon.

Prix de la Société d'encouragement

(1^{re} série)

5.000 fr. offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un prix de 6.000 francs à Paris ou à Chantilly, ou un des prix de 1^{re} série, donnés par la Société dans les départements. Entrée : 150 fr., moitié forfait. La moitié des entrées au second. Poids : 3 ans, 52 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 64 kil. 1/2; 6 ans et au-dessus, 66 kil. Distance : 2.400 mètres environ. Engagements jusqu'au mardi 16 juin, adressés à M. Grandhomme, rue Scribe, 1 bis, à Paris.

Grand prix du Conseil général

(STEEPLE-CHASE HANDICAP)

4.000 fr. offerts par le Conseil général pour tous chevaux. Entrée : 300 fr., moitié forfait, et 25 fr. seulement s'il a été déclaré le jeudi, 18 juin, avant 4 heures. Le second doublera son entrée, le troisième sa mise. Distance : 5.200 mètres environ. Engagements jusqu'au mardi 26 mai, à midi, chez M. Mérelle, place de la Concorde, 4, à Paris. Le handicap sera publié le 9 juin au plus tard. — Cinq chevaux courrant ou le prix sera réduit à 3.000 fr. Un cheval courrant seul n'aura droit qu'à la moitié du prix.

Prix du Chemin de fer

(HANDICAP LIBRE)

2.000 fr. offerts par la compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, ayant couru à Lyon le dimanche 21 juin, ou étant engagés pour le lendemain 22. Entrée : 100 fr. Le second doublera son entrée. Distance : 1.900 mètres environ. Le handicap sera publié le dimanche, 21 juin, dans la soirée.

Les courses plates de Lyon sont régies par le règlement de la Société d'encouragement, les courses à obstacles par celui de la Société des steeple-chases de France.

Dans tous les handicaps, le gagnant, après la publication des poids d'une course de 2.000 fr., portera 2 kil. de surcharge, de plusieurs de ces courses, ou d'un prix de 4.000 fr., 3 kil. 1/2. Dans les courses à obstacles, les gentlemen recevront 1 kil. de décharge. — Cette décharge sera double pour les gentlemen français et belges.

Les Commissaires :

MM. E. STEINER-PONS, PAUL LONDE,

SAULNIER.

Approuvé :

Le ministre de l'Agriculture
et du Commerce,
A. DESBELLIGNY.

Nouvelles du Matin

PARIS

Correspondance spéciale du Journal de Lyon.

Je vous ai fait connaître hier, dans un post-scriptum, la composition d'un cabinet qu'on disait définitivement arrêtée à 4 heures et qui était en effet : seulement il se détraquait de lui-même à quatre heures et demie, sauf à ressusciter aujourd'hui ou demain ou plus tard.

C'est, paraît-il, l'attitude de la droite modérée qui a découragé MM. de Goulard et Decazes en les privant d'un appoint nécessaire, si l'on ne veut pas donner au centre gauche des garanties sérieuses, insuffisantes en tout cas, puisqu'il n'a pas sauvé le duc de Broglie, et dont on trouverait l'équivalent à gauche avec des noms et un programme rassurants.

Beaucoup de députés sans passion regretteront l'échec de la combinaison dont je vous ai parlé hier et qui un instant a fait, paraît-il, monter la rente sur le boulevard. Il est certain que, dans l'état actuel des choses, on ne pouvait faire ni plus ni mieux.

La chimère, c'est de poursuivre l'alliance de la droite modérée, qui ne peut que préparer au cabinet nouveau le sort du cabinet ancien. Toutefois, il paraît y avoir quelque chose d'acquis depuis hier : c'est l'exclusion totale de l'élément bonapartiste, grâce surtout à l'intervention toute nouvelle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du centre droit.

Mais, n'anticipons pas, l'opposition de la droite modérée au cabinet d'hier venait d'abord de ce qu'elle en était exclue, ensuite, de ce que le programme de MM. de Goulard, Decazes et de leurs collègues en perspective, était la république septennale indépendante du maréchal.

Comme d'autre part, MM. Mathieu Bodet et Cézanne n'avaient consenti que difficilement à écarter de toute combinaison la majorité du 16 mai, comme il n'avaient abandonné qu'avec répugnance leur prétention d'attribuer deux portefeuilles au centre gauche, la résistance de la droite modérée était à MM. Mathieu Bodet et Cézanne tout motif sérieux de concession, et le centre droit, tiraillé entre la droite et la gauche, n'avait plus qu'à passer à d'autres exercices.

C'est alors que le duc Decazes, qui avait affecté d'abord de céder aux sollicitations de M. de Goulard, du maréchal, de M. de Gontaut-

Biron et de quelques diplomates étrangers, a voulu profiter de la crise ministérielle pour reprendre la corde et ramener au pouvoir ses amis du centre droit. Quand il s'est senti très-fort, quand il a vu que M. de Goulard et le maréchal comptaient sur son influence parlementaire et sur ses qualités de négociateur pour sortir d'embaras, quand l'avortement d'hier a paru devoir conduire à l'élimination du centre gauche et à un retour vers la droite, M. Decazes a déclaré qu'il n'entrerait pas dans un cabinet où ne figurait pas M. d'Audiffret-Pasquier.

Dans la pensée du duc Decazes, de M. d'Audiffret lui-même et du centre droit, M. d'Audiffret serait ministre sans portefeuille ou ministre d'Etat, une sorte de chef de cabinet sans attributions déterminées, mais jouant en réalité le rôle de vice-président de la République, comme autrefois M. Rouher le rôle de vice-empereur. Toutefois, il s'occuperait tout spécialement de l'administration de la guerre, que ses travaux dans la commission des marchés et des arsenaux lui ont fait connaître, et dans une certaine mesure, pratiquer.

Le ministre titulaire de ce département serait alors un général, appliquant avec sa compétence technique les mesures décidées par le ministre dirigeant. On ajoutait que M. d'Audiffret choisirait un général qui ne serait ni bonapartiste, ni républicain, c'est-à-dire, orléaniste.

Il y a déjà longtemps qu'on a parlé pour le duc d'Audiffret, d'une combinaison de ce genre, où on lui donnait pour collaborateur le duc d'Aumale; mais, ni l'extrême droite, ni les bonapartistes, ni la gauche, ne pourraient y souscrire; on y verrait le prélude d'un coup d'état éventuel au profit de la famille d'Orléans.

Quoi qu'il en soit, la personnalité très accentuée de M. d'Audiffret a tout de suite effacé M. le duc Decazes et plus encore M. de Goulard, qui cependant reste chargé nominativement de la constitution du cabinet.

Ainsi le mouvement au lieu d'aller vers la gauche, comme il était naturel dès le lendemain du 16 mai, est revenu pas à pas vers la droite.

M. de Goulard, puis M. Decazes, puis enfin M. d'Audiffret; la progression est très nettement marquée, et elle ne paraît pas nous rapprocher du but, puisqu'elle nous éloigne de la majorité.

A la Bourse d'aujourd'hui, on était plus rassuré; M. d'Audiffret restant ministre sans portefeuille et devenant vice-président du conseil, on désignait M. de Cussy ou M. le général Charette pour la guerre (l'un ancien ministre de M. Thiers, l'autre membre du centre gauche proprement dit). MM. Decazes, Mathieu Bodet, Cézanne, pour les affaires étrangères, la justice et les travaux publics, et M. Léon Say pour les finances. Pour le coup, le centre gauche tout entier était rallié, surtout par l'entrée aux affaires de M. Léon Say, l'un de ses chefs.

Il n'en était rien, tout au contraire : c'est vers la droite modérée que le duc Decazes, le duc d'Audiffret et M. de Goulard dirigeaient leurs efforts; ils offraient un portefeuille à M. de Comont, ancien directeur de l'Union de l'Ouest et légitimiste cléricale de la nuance de M. de Falloux. Quant à M. Léon Say, il n'en était même pas question.

A ce moment on donnait comme définitive, à Versailles, la liste suivante :

Duc d'Audiffret-Pasquier (vice-président du conseil et ministre sans portefeuille);
Duc Decazes (affaires étrangères);
De Goulard (intérieur);
De Cussy (guerre);
De Montaiguac (marine);
Léon de Lavergne (finances);
Mathieu Bodet (agriculture);
Tailhand (justice);
De Comont (instruction publique);
Cézanne (travaux publics);
Ce cabinet signifiait, par le fait même de sa composition, exclusion des bonapartistes, et, par son programme, septennat républicain impersonnel, du moins on l'affirmait dans les couloirs; la présence de M. de Comont laissait des doutes sur la sincérité d'une politique aussi nette.

Du reste, ce cabinet n'a pas tardé à s'effondrer comme les autres.

Il n'y a de vrai, de positif, de définitif en ce moment que l'accord complet de MM. d'Audiffret, Decazes et de Goulard. On cherche à rallier la droite, on lui demande quels noms elle voudrait voir figurer dans le ministère nouveau pour lui promettre son concours; la droite, ainsi repêchée de son plongeon du 16 mai, discute maintenant le parti à prendre et les personnages à mettre en avant; elle veut profiter des circonstances qui lui redeviennent favorables pour rattrapper au mieux de ses intérêts la part du pouvoir qui venait de lui échapper.

Ce changement de direction dans le cours des événements retardera vraisemblablement encore la fin de cette longue attente et il peut se faire que la crise ne soit pas résolue avant samedi et peut-être même lundi.

Le maréchal est, dit-on, très-fatigué et très-irrité des embarras du vote du 16 mai à la place; il demande qu'on en finisse et plusieurs députés lui ont conseillé d'adresser à la Chambre un message énergique pour lui rappeler ses engagements du 20 novembre dernier touchant l'organisation des pouvoirs du président de la République; mais le maréchal aurait protesté contre une telle pensée : il veut attendre qu'un ministère quelconque se constitue et se présente devant l'Assemblée pour lui demander sa confiance.

C'est seulement en cas d'échec que le maréchal pourrait songer à exercer sur l'Assemblée une pression personnelle, telle qu'une menace de démission.

VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

21 mai.

En vérité cette situation est insensée, et le plus triste, c'est qu'il est absolument impossible d'en prévoir l'issue.

Il y en a une pourtant, — une que tout le monde voit, et par laquelle il faudra bien que tout le monde se décide à passer, — la dissolution !

Elle s'impose, elle gagne moralement du terrain d'heure en heure; vouloir s'obstiner à l'éviter, c'est se jouer avec la sécurité et le repos du pays.

L'entrée de M. le duc d'Audiffret-Pasquier dans le cabinet, avec le titre de ministre sans portefeuille ou de ministre d'Etat, paraît extrêmement probable.

M. le duc Decazes et M. de Goulard sont également considérés comme certains.

Les bonapartistes seraient définitivement

exclus, mais la droite modérée serait représentée.

D'après certains nouvellistes, il aurait été question d'un message que le maréchal de MacMahon adresserait à l'Assemblée pour la presser de constituer une majorité capable de tenir les engagements du 19 novembre.

Un tel conseil a probablement été donné au maréchal par quelques personnes en dehors de son entourage habituel, mais il n'a aucune chance d'être suivi.

2 heures 30. — On dit que la constitution d'un ministère est encore ajournée et pourrait même l'être jusqu'à la fin de la semaine.

Toutefois, l'entente de MM. d'Audiffret-Pasquier, Decazes et de Goulard subsisterait plus que jamais pour une combinaison qui irait de la droite modérée au centre gauche.

Trois heures. — La combinaison d'Audiffret-Pasquier, qui semblait devoir réussir, rencontre de sérieuses difficultés et menace même d'échouer. M. Mathieu Bodet s'élève contre l'entrée de la droite modérée dans le cabinet.

Pour tout arrangement on propose maintenant de mettre M. André (de la Seine) à la place de M. Mathieu Bodet.

Tous les futurs ministres sont encore réunis chez M. Decazes.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 21 mai 1874.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

La séance est ouverte à 2 h. 40 m.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. de Lavergne, relativement à la nomination d'une commission d'enquête sur la situation de l'Algérie, commission qui sera chargée de préparer un projet de loi sur le régime de cette colonie.

M. Lambert, député de l'Algérie, a la parole sur cette proposition.

Le bruit des conversations particulières est tel qu'il est absolument impossible de suivre l'orateur et de saisir le sens de ses paroles.

Toutefois, on comprend que M. Lambert repousse la prise en considération de la proposition.

M. Vaudier, rapporteur, défend en quelques mots la proposition.

M. Crémieux explique et justifie les actes législatifs qu'il a décrets en ce qui concerne l'Algérie.

L'Assemblée prend en considération le projet de loi, qui sera renvoyé à une commission.

M. Baragnon dépose le rapport sur le projet de budget de l'Algérie pour 1875, qui est adopté en première délibération.

L'Assemblée décide qu'elle passera à une deuxième lecture de la loi relative aux récompenses à décerner pour l'Exposition de Vienne, puis elle ajourne la discussion de la loi sur les liras.

L'ordre du jour appelle la discussion de la loi ayant pour objet de déclarer Français et assujettis au recrutement les individus d'origine étrangère nés en France qui ne satisfont pas au service militaire dans leur pays. Ce projet est renvoyé au conseil d'Etat.

L'Assemblée, après avoir entendu M. Caillaux, rapporteur, vote sans discussion la loi déclarant d'utilité publique la concession d'un canal d'irrigation dérivant de la rivière de la Bourne (Drôme).

Sur la proposition de M. Bigot, l'Assemblée ajourne la discussion en deuxième délibération de la loi relative à la magistrature.

L'ordre du jour appelle, en première délibération, la loi portant prorogation du privilège et des statuts des banques coloniales; mais l'Assemblée décide qu'elle passera à une deuxième délibération.

La discussion d'une loi ouvrant un crédit supplémentaire de 12.000 francs au ministère de l'instruction publique pour le rétablissement d'une commission d'examen pour les ouvrages dramatiques, est ajournée.

L'Assemblée adopte une loi portant annulation et ouverture de crédits au ministère des finances, pour l'exercice de 1874.

L'ordre du jour appelle en première délibération le projet de loi relatif à l'achèvement du chemin de fer de Perpignan à Prades.

M. Ducarre, au nom des intérêts en suspens, repousse l'urgence; l'Etat ne pouvant pas venir en aide aux compagnies de chemins de fer, entreprises dans de mauvaises conditions; il craint de créer un précédent fâcheux.

L'Assemblée, se rendant à la demande de M. Caillaux, rapporteur, déclare l'urgence et vote sans discussion les trois articles du projet autorisant le ministre des travaux publics à pourvoir par les soins du séquestre, constitué par décret du 8 février 1873, à l'achèvement des travaux et à l'exploitation du chemin de fer de Perpignan à Prades, et réglant les dépenses et leur remboursement à l'Etat.

La loi ouvrant au ministère de la marine, pour l'exercice de 1874, des crédits supplémentaires montant à 1 million 955,106 fr. est votée sans discussion.

L'Assemblée ajourne la discussion de la proposition Clapier relative à l'interprétation de l'article 59 du règlement de l'Assemblée, la 17^e commission d'initiative parlementaire n'ayant pas déposé son rapport.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif à la création d'une faculté de médecine à Lyon, Toulouse, Lille, Nantes, Bordeaux, Marseille.

M. Buisson (de l'Hérault), devant l'absence du ministre, demande l'ajournement.

M. Emmanuel Arago trouve la remise à huitaine suffisante.

L'Assemblée ajourne à quinzaine.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

DEPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris, 21 mai, 11 h. soir.

Bourse ferme.

Sur le boulevard, l'emprunt a fait 94.42; le turc, 47.95.

Versailles, 21 mai, 8 h. soir.

Presque toutes les difficultés ont été levées dans une réunion tenue cette après-midi chez M. le duc Decazes. Par conséquent, le ministère dont je vous ai envoyé la composition, sera probablement définitive, avec cette modification toutefois que M. Waddington serait ministre de l'instruction publique.

Quelques questions restant encore à régler, une nouvelle réunion aura lieu dans la soirée chez M. Decazes.

Au dernier moment, le bruit court que M. Waddington n'accepte pas son entrée dans le cabinet.

Versailles, 21 mai, 11 h. soir.

Le dernier projet de combinaison ministérielle n'a pas abouti.

MM. Buffet, Decazes et plusieurs députés sont en conférence avec le maréchal de MacMahon.

La crise continue.

Paris, 22 mai, 5 h. 20, m.

Dans son duel avec le prince de Metternich, M. de Montebello, après deux reprises, a été blessé au bras droit; la blessure est sans gravité.

Rocheport est arrivé à San-Francisco.

Santander, 21 mai.

Par suite de l'attaque de Ramales, on

craint l'invasion de la province de Santander par les carlistes. Des précautions ont été prises par le maréchal Concha, qui occupe Orduna et les défilés de la Biscaye, à l'est de Bilbao.

Rome, 21 mai.

Dans la discussion sur le projet de loi annulant les actes non enregistrés, la commission a proposé de ne pas passer à la discussion des articles.

M. Minghetti repousse les conclusions de la commission en posant la question de cabinet.

La Chambre décide, par 190 voix contre 179, qu'elle passera à la discussion des articles, laquelle commencera demain.

Londres, 21 mai.

Le czar et le grand-duc Alexis, le prince et la princesse de Galles, le duc et la duchesse d'Edimbourg, sont partis de Londres à midi et son arrivés à une heure à Gravesend. Le czar a reçu le maire et s'est rendu ensuite à bord de la corvette russe qui doit le conduire à Flessingue.

Madrid, 21 mai, 9 h. 10, matin.

La Gaceta publie un décret rétablissant la capitainerie générale de l'Estremadure, et un autre décret sur le recrutement de la marine.

Les bandes réunies des curés de Flix et de Prades, et celles des chefs carlistes Baro, Pins et autres, fortes de 2.000 hommes, ont été battues mardi en Catalogne; perdant 21 morts et 14 prisonniers.

Deux compagnies, occupant Ramales, ont repoussé une attaque de 1.300 hommes de la bande de Gutiérrez, après quatre heures de combat.

Barcelone, 21 mai, 1 h. 15, soir.

Une dépêche officielle annonce une grande victoire remportée sur les carlistes à Vilavella (Tarragone).

Les carlistes ont perdu soixante-un morts et leur matériel. Ils ont eu beaucoup de blessés.

Les troupes républicaines ont eu cinq morts, trente blessés et soixante-deux contusionnés.

Santander, 20 mai, 5 h. 45, soir.

Une bande de 1.000 carlistes a paru près de Castro et d'Oñatez. Des diligences ont été forcées de payer un passage aux bandes.

Les forces carlistes, sous les ordres de Valdés et de Velasco, sont près de Galdacano.

Santander, 20 mai, soir.

La diligence de Bilbao a été arrêtée hier, à Somorrostro, par les carlistes.

Des bandes ont paru près de Castro Urdiales.

Les carlistes ont concentré de grandes forces sur la frontière de la province de Burgos. L'armée du Nord avance pour débouquer Vitoria.

Londres, 20 mai, soir.

Les ouvriers agricoles du Lincolnshire ont terminé leur différend avec les agriculteurs par un compromis.

L'empereur de Russie quittera Londres demain à une heure. Le vicomte Torrington et le capitaine Wellesley accompagneront le czar jusqu'à Flessingue.

La Haye, 20 mai, soir.

Demain le roi et les princes iront à Flessingue pour recevoir l'empereur de Russie et l'accompagner à Rosendaal. De Rosendaal le czar partira pour Bruxelles.

New-York, 20 mai.

Le paquebot-poste, Ville de Paris, de la compagnie générale transatlantique, parti de Brest le samedi 9 mai, est entré dans ce port mercredi matin, 20 mai, tout allant bien à bord.

Berlin, 20 mai.

La clôture du Landtag prussien aurait lieu demain soir à sept heures, dans la salle des séances de la Chambre des députés.

Le prince Putbus a annoncé par lettre à la Chambre des seigneurs qu'il publierait des explications concernant l'affaire du chemin de fer du Nord, et proposerait l'établissement d'un tribunal d'honneur fonctionnant publiquement.

L'ancien ministre des finances, M. le comte Itzenplitz, a communiqué, pour le compte rendu sténographique, toute la correspondance échangée entre le prince Putbus et lui, concernant le chemin de fer du Nord.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

SOIR. — 3 HEURES.

Pesth, 21 mai.

A la délégation hongroise, M. Andrassy, répondant à une interpellation demandant s'il sera donné suite à la publication des dépêches de M. de Beust en 1870 et si, par cette publication, les relations avec la Russie ne risquaient pas d'être troublées, dit que les hommes d'Etat de cette époque connaissent la situation de toutes les puissances et que ces révélations ne peuvent modifier nullement les relations extérieures.

Suez, 20 mai.

L'Anadyr, des messageries maritimes, arrive avec les mailles de l'Indo-Chine, 1.005 rouleaux de soie, 2.294 sacs de café, 13.284 colis de thé, 3.923 colis de fil de lin, 1.500 sacs de riz et 2.723 colis divers.

BOURSE DE PARIS

TERME

(Dépêche télégraphique)

Paris, le 22 mai 1874

PRÉC. CLOTURE	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
59 55	3 3/4 Français	...	...
94 50	5 0/0 Emprunt	...	...
66 77	5 0/0 Italien	...	...
352	Banque de France	...	...
1113	Fondier estampillé	...	...
320	Crédit Mobilier	...	...
...	Crédit Lyonnais	...	...
531	Société Générale	...	...
397	Mobilier Espagnol	...	...
...	Orléans	...	...
...	Nord	...	...
847	Paris à Lyon et Médit.	...	...
718	Autrichiens	...	...
315	Lombards	...	...
107	Suez	...	...
393	Délégations	...	...
939/16	Consolidés à Londres	...	...

DÉ

rué de Lille, 73, en 1792. Au n° 119 est l'hôtel qui occupait Lafayette en 1789.

Dans le 8^e arrondissement, rue Royale, est morte M^{me} de Staël, le 14 juillet 1817. Benjamin Constant est mort au n° 19 de la rue d'Anjou, le 8 décembre 1830, et au n° 44 Destutt de Tracy.

Dans le 9^e arrondissement, rue Lafayette, est mort le financier de ce nom, le 26 mai 1844. Eugène Cavaignac est mort rue de Londres, 29, et Godefroy Cavaignac est mort, rue de la Tour-Auvergne, 28. Rue de la Victoire, a habité Bonaparte, à l'hôtel Chantierine, aujourd'hui détruit. Garnier-Pagès est mort au n° 4 de la rue de Provence. Géricault est mort au n° 21 de la rue Marly.

Dans la cité Malesherbes est mort le défenseur de Louis XVI, mort sur l'échafaud, le 22 avril 1794. Rue Blanche, 70, sont morts Emile Manin et son père, le président de la République de Venise.

Nous avons à peu près cité les noms les plus célèbres dans cette nomenclature faite à vol d'oiseau. Quelques-uns nous ont échappé sans doute.

(Journal des Débats.)

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

du 22 mai

PAR BOULADE, INGÉNIEUR-OPTICIEN

Thermomètre à l'air, à midi, 17.37; à 7 h. du m., 15.00.

Baromètre, 0.737; état, couvert; vent, S-O mod.

Hauteur du Rhône au-dessus de l'écluse, 0.00.

Température, 15.00.

Hauteur de la Saône au-dessus de l'écluse, 0.00.

Température, 15.00.

Quantité d'eau tombée à Lyon du 1^{er} au 15^e avril, 0.002.

SITUATION GÉNÉRALE.

Depuis hier le baromètre baisse sur l'ouest et le nord-ouest de l'Europe, forte dépression sur le golfe de Gascogne; il pleut sur plusieurs côtes de l'Océan.

Manche, Groenling, Brest, pression moyenne, vent E modéré, ciel nuageux, mer agitée.

Valencia, Bayonne, pression faible, vent N-E et S-E, ciel couvert, pluie, mer houleuse.

Livourne, Naples, Perpignan, vent S-E et N-E, ciel nuageux, mer agitée.

Paris: température hier 6 h. matin + 11° 9/10, à midi + 22°, baromètre, 0.766.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyon, 21 mai.

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

155 22 2 18 12 4 2 6 24 6 10 2130

SAINT-ETIENNE, 21 mai.

20 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

3 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

3 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

3 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

3 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

31 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

29 Ouvrées 2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

16 Décrençages 4 Moulins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Organsins 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Trames 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Grèges 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Diverses 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 Bobines 2 1 6 9 2 2 4700 56

2 2 1 6 9 2 2 4700 56

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 21 mai.

Hier, à la halle, les blés indigènes étaient peu offerts; la culture qui demandait, le matin, une plus-value de 25 à 50 cent. par sac n'a pu maintenir ces nouveaux prix, et la clôture s'est faite aux cours de la semaine dernière, soit 37 à 39 50 les 100 kilog. à Paris.

Les blés exotiques étaient bien tenus.

Aujourd'hui, les blés sont en hausse, par suite du peu d'offres: disponible et courant, 39 25; prochain, 38 75; juillet-août, 35 50; 4 derniers, 32 fr.

Les farines ont un bon courant d'affaires et se cotent en hausse. Farines 8 marques: disponible, courant et prochain, 80 fr.; juillet-août, 77 50; 4 derniers, 68 fr. Les farines supérieures se cotent pour les mêmes époques: 79 25, 76 75, 66 25.

Les huiles de colza, les huiles de lin, les esprits 3/6 Nord fin et les sucres ont des marchés calmes et des prix sans variation.

Marseille, 21 mai.

Sucres. — Calmes. On a vendu 800 caisses Havana n° 12 à 31 fr. les 50 kil.

Bordeaux, 21 mai.

Cafés. — Affaires plus actives, 332 sacs Mysore sans prix, 233 sacs Malabar à 119, 423 sacs dit à 107, 190 sacs Costa-Rica à 119 à 121 et 110 sacs Guaya non gragé à 105 fr. les 50 kilog.

La Havre, 21 mai.

Cotons. — Affaires calmes, tendance lourde. Ventes: 100 balles. Très-ordinaire Louisiane disponible, 101; dit dit sur mai, 98 à 99 fr.; dit dit sur juin, 99 à 99 50; dit dit sur septembre, 102 fr.; dit dit sur octobre, 102 50 les 50 kilog.

Liverpool, 21 mai.

Cotons. — Ouverture du marché: ventes probables d'aujourd'hui, 10,000 balles. Marché ferme, tendance à la baisse. Importations, 7,000 balles.

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

Dernier numéro placé 3987

Total du 1^{er} au 21 127 72

Avignon, 21 mai.

Organsins 156

Trames 198

Grèges 2105

34 Total 2405

Opérations de décrençages 52

SPECTACLES DU VENDREDI 22 MAI

GRAND-THÉÂTRE

MONSIEUR ALPHONSE

pièce en 3 actes,

par M. Alexandre Dumas, de l'Académie française.

M^{lle} ALPHONSINE